

CHAPITRE VI.

LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ARTICLE I.

Osée.

§ I. — INTRODUCTION AUX PROPHÉTIES D'OSÉE.

Vie d'Osée. — Époque à laquelle il a vécu. — Style de ses prophéties.

1065. — Vie d'Osée.

Osée (Jéhovah sauve), le premier des petits prophètes (1), nous apprend qu'il était fils de Bééri; c'est la seule chose certaine que nous sachions de sa vie. La plupart des interprètes s'accordent à reconnaître qu'il était du nord du royaume d'Israël, VII, 1, 3 (2). Une ancienne tradition rap-

(1) Commentateurs catholiques des petits prophètes : S. Ephrem, *Opera Syriaca*, t. II, p. 234-315; S. Cyrille d'Alexandrie, t. LXXI tout entier et LXXII; le tome LXXI contient d'Osée à Agée; Zacharie et Malachie sont dans le tome LXXII, col. 9-364; Théodoret de Cyr, *Commentarius in duodecim prophetas*, t. LXXXI, col. 1545-1988; Théophylacte, in *Oseam, Habacuc, Jonam, Naham, Micheam*, t. CXXVI, col. 563-1190; S. Jérôme, t. XXV, col. 813-1578; Haymon, *Enarratio in duodecim prophetas minores*, t. CXVII, col. 9-294; Rupert, *Commentaria in duodecim prophetas minores*, t. CLVIII, col. 9-350; Arias Montanus, *Commentarii in duodecim Prophetas minores*, in-f°, Anvers, 1571; Fr. de Ribera, S. J., *Commentarii in librum duodecim prophetarum, sensuum historicum et moralem, persepe etiam allegoricum complectentes*, Anvers, 1571; J. Maldonat, *Commentarius in duodecim prophetas minores*, in-f°, Cologne, 1611; G. Sanchez, *In duodecim prophetas minores et Bernich commentarii cum paraphrasi*, in-f°, Lyon, 1621; Calmet, *Migne, Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. XX; P. Schegg, *Die kleinen Propheten übersetzt und erklärt*, Ratisbonne, 1854, etc. — Sur Osée, A. Scholz, *Commentar zum Buche des Propheten Hosens*, Würzburg, 1882.

(2) Cette opinion est confirmée par les aramaismes du texte original, IV, 6; VI, 9; IX, 6; X, 14; XI, 3; 4; 7; XIII, 1; 10; 14; 15, et par la connaissance très précise qu'il a des lieux, v. 1; VI, 8; 9; XII, 12; XIV, 6-8; il s'adresse constamment à Israël; IV, 3, il appelle le royaume des dix tribus *terra* tout court; VI, 10, il dit : « In domo Israël eidi horrendum »; VII, 5, il donne au roi d'Israël le titre de *regis nostri*.

porte qu'il était originaire de la ville, d'ailleurs inconnue, de Béliémoth, dans la tribu d'Issachar, et que c'est là qu'il mourut (1). On place son tombeau en différents lieux (2).

* 1066. — Époque où vivait Osée.

1° Osée est le premier des petits prophètes dans la Vulgate. Cette place lui est donnée probablement à cause de l'étendue de sa prophétie, qui est plus considérable que celle des autres petits prophètes. Ce n'est certainement pas en raison de l'ordre chronologique; car, sans parler des petits prophètes plus anciens dont les écrits ne sont pas datés, Amos, qui n'occupe que le troisième rang, lui est antérieur, comme le prouve l'inscription de son livre, I, 1, dans laquelle nous apprenons qu'il florissait du temps d'Ozias.

2° Osée fut contemporain d'Isaïe. Il prophétisa, après la ruine de la maison d'Achab, I, 4, sous Jéroboam II, qui fut le second successeur de Jéhu, I, 1, contre Israël, quoiqu'il parle à l'occasion de Juda. Il a sans cesse présent devant les yeux le crime de la famille de Jéhu, qui, après avoir exterminé la maison d'Achab, en a perpétué l'idolâtrie et continue à faire adorer les veaux d'or. Le mot « encore un peu, » *adhuc modicum*, I, 4, indique, d'après presque tous les interprètes, qu'Osée écrivit dans les dernières années du règne de Jéroboam. Ce roi occupa le trône 41 ans, de 825 à 784 av. J.-C. Osée écrivait donc avant l'an 784. La détermination de cette date est importante pour constater le caractère surnaturel de ses prédictions : il annonce à l'avance la ruine de la maison de Jéhu, qui n'eut lieu qu'en 782, et celle du royaume d'Israël, qui ne s'accomplit qu'en 721. Du temps de Jéroboam II, le royaume d'Israël avait atteint son plus haut de-

(1) Pseudo-Épiphane, *De vitis Prophetarum*, c. XI, t. XLII, col. 466; Pseudo-Dorothee, *Chronicon pascale*, t. XCII, col. 363; S. Ephrem, in *Oseam, Opera Syriaca*, t. II, p. 234.

(2) Le caractère prophétique du livre d'Osée nous est attesté par le Nouveau Testament, qui l'a plusieurs fois cité : Os., VI, 6, et Matt., IX, 13; XII, 7; Os., X, 8, et Luc., XXIII, 30; Apoc., VI, 16; Os., XI, 1, et Matth., II, 15; Os., I, 10; II, 23, et Rom., XV, 25-26; I Pet., II, 10; Os., VI, 3, et I Cor., XV, 4; Os., XIV, 3, et Heb., XIII, 15.

gré de gloire. C'est au moment où il jetait le plus d'éclat que Dieu en révéla la fin prochaine.

* 1067. — Style d'Osée.

S. Jérôme a caractérisé le style d'Osée en disant de lui : « Communiatus est et quasi per sententias loquens (1). » Ce jugement est très juste. Profondément pénétré des iniquités de son peuple, Osée s'exprime par phrases coupées et brisées ; les propositions ne sont pas reliées entre elles, les images se précipitent et s'accumulent ; son langage ressemble à un torrent impétueux. Le prophète a cependant un cœur brûlant d'amour pour ses frères et plein de confiance en la bonté et la miséricorde de Dieu : ce contraste entre l'indignation que lui causent les péchés d'Israël, et l'espérance que lui donne l'affection paternelle de Dieu pour les enfants de Jacob, est la source des plus grandes beautés de son livre. Rien de plus tendre que la manière dont le Seigneur parle de son peuple, VI, 3-4 (voir aussi III, 5 ; XIV, 6, 9) ; rien de plus énergique que sa réprobation du péché, V, 14 ; XIII, 8. — Le premier et

(1) S. Jérôme, *Præf. in 12 Prophetas*, t. xxviii, col. 1015. — « On peut affirmer à bon droit, dit Ewald, *Die Propheten des alten Bundes*, 2^e édit., 1867, t. 1, p. 178, qu'Osée et Joel sont, parmi les plus anciens prophètes, les deux plus grands poètes, chacun à sa manière. Osée a une imagination vive et riche ; son langage est plein d'énergie et aussi de tendresse et de chaleur, malgré quelques images fortes, fruits de sa hardiesse et de son originalité poétiques et témoins de la simplicité de mœurs de son temps. Tout en lui est original... remarquable par la force de la pensée et la beauté de l'expression. » Ewald remarque, p. 174, comme une singularité du style d'Osée, qu'on ne trouve point dans l'original une seule particule interrogative. Les interrogations elles-mêmes sont rares dans ces quatorze chapitres, VI, 4 ; VIII, 5 ; IX, 5, 14 ; XI, 8 ; XIII, 10 ; XIV, 2, 10. Eichhorn, *Einleitung*, sect. 535, a fait du style d'Osée la description suivante, dans laquelle il cherche à l'imiter : « Son langage est comme une girlande tressée des fleurs les plus diverses ; les images sont accumulées les unes sur les autres, les comparaisons suppléantées par les comparaisons, les métaphores entrelacées dans les métaphores. Il cueille une fleur et la jette aussitôt pour en cueillir une autre. Comme une abeille, il vole de fleur en fleur pour cueillir le miel de toutes. Il en résulte que ses figures sont des chaînes de perles. Parfois il approche de l'allégorie, parfois il tombe dans l'obscurité. » Cf. V, 9 ; VI, 3 ; VII, 8 ; XIII, 3, 7, 8.

le troisième chapitres sont en prose ; le reste de la prophétie est écrit conformément aux lois du parallélisme.

§ II. — ANALYSE ET EXPLICATION D'OSÉE.

Division générale. — Symboles de l'infidélité d'Israël. — Menaces ; châtement ; pardon.

1068. — Division des prophéties d'Osée.

Les prophéties d'Osée ne forment qu'un seul tout ; elles ne renferment pas une série d'oracles écrits à des époques diverses, ou de discours prononcés et adressés au peuple en différents temps, comme les recueils des quatre grands prophètes ; c'est une composition d'un seul jet, faite en une seule fois, vers la fin de la vie du prophète, dans laquelle il résume lui-même et présente, dans leur ensemble, les prédictions qu'il avait promulguées pendant le cours de son ministère prophétique. Son livre se divise en deux parties : dans la première, I-II, il expose, sous une forme symbolique, les infidélités d'Israël ; dans la seconde, IV-IV, il interpelle directement le peuple, lui reproche ses crimes et lui annonce les maux qui en seront le châtement, mais non sans lui promettre la fin de ses épreuves.

1069. — I^{re} partie : Tableau symbolique de l'infidélité d'Israël, I-II.

La première partie contient les prophéties qu'Osée avait faites sous le règne de Jéroboam II : *Principium loquendi Domino in Osee*, I, 2. Elle dépeint, sous une forme symbolique, les infidélités du peuple envers Dieu, la vengeance divine et le pardon qui sera enfin accordé au coupable. — Premier symbole : 1^o I-II, 1. Osée reçoit du Seigneur l'ordre d'épouser *uzorem fornicationum*, figure d'Israël coupable ; il en a deux fils et une fille qui reçoivent des noms prophétiques ; l'aîné s'appelle Jezabel, en souvenir de l'extermination de la maison d'Achab par Jéhu dans la plaine de Jezabel, et pour annoncer la punition des descendants de Jéhu, parce qu'ils n'ont pas été plus fidèles qu'Achab et sa race ; la fille est nommée *Lé-roukhâmâh*, *Absque misericordia*, pour signifier

que la patience divine est à bout, et le second fils *La'anni*, *Non populus meus*, pour marquer la séparation qui existe entre le Seigneur et son peuple. Cependant, si Israël se convertit, Dieu aura pitié de lui. — 2^e II, 2-24. Le prophète s'adresse au peuple; il le menace, le presse de se convertir et lui promet enfin la félicité, s'il est fidèle. — Second symbole, III. Osée reçoit l'ordre d'épouser une femme adultère et de la faire attendre pour indiquer que les Israélites seront sans rois et sans sacrifices, jusqu'à ce qu'ils se convertissent. Le dernier verset du ch. III contient l'annonce que cette conversion aura lieu à l'époque de la venue du Messie, *in novissimo dierum*. Un certain nombre de commentateurs croient que les symboles de ce chapitre ne furent pas réalisés par Osée, mais le texte peut difficilement s'entendre dans ce sens; le prophète contracta sans doute un véritable mariage avec les deux femmes dont il parle, et elles menèrent depuis une vie convenable.

1070. — II^e partie : Impiété d'Israël; son châtement; son pardon, IV-XIV.

La seconde partie contient les prophéties que fit Osée après la mort de Jéroboam, lorsque les prédictions qu'il avait déjà promulguées du temps de ce roi commençaient à s'accomplir. Elles sont énoncées en forme de discours et se partagent en trois sections, dont la fin est marquée par la promesse réitérée, VI, 1-3; XI, 9-11 et XIV, 2-9. — 1^o Dans la première, IV-VI, 3, Osée décrit l'état déplorable de la religion et des mœurs dans Israël; il annonce comment Dieu l'en châtiara et ensuite le sauvera. — 2^o Dans la seconde, VI, 4-XI, 11, il s'indigne contre l'opiniâtreté des dix tribus qui, malgré toutes les exhortations et les avertissements, persistent dans l'idolâtrie et rendent ainsi leur punition inévitable et terrible; la grande miséricorde de Dieu pourra seule les préserver d'une ruine complète (1). — 3^o Dans la troisième, XI, 12-XIV, l'indignation d'Osée croit encore : le coupable est mûr pour

(1) Sur le passage d'Osée, XI, 1, appliqué par S. Matthieu à la fuite en Égypte, voir M. Baucier, t. III, n^o 131; et S. Jérôme, *Comment. in Osee*, l. III, t. XIV, col. 915.

le châtement; la longanimité et les bienfaits de son maître n'ont servi qu'à l'endureir, mais l'heure de l'expiation est proche; il compte sur l'Assyrie et sur l'Égypte, il se repait de vent; que Samarie périsse, parce qu'elle a abreuvé son Dieu d'amertume! Néanmoins la bonté de Dieu est telle que si l'infidèle se convertit, il lui accordera le pardon.

ARTICLE II.

Joel.

Vie et époque de Joel. — Son style. — Analyse et explication de sa prophétie. — Du jugement général dans la vallée de Josaphat.

1071. — Vie de Joel.

Joel, fils de Phathuel, est le second des petits prophètes dans la Vulgate. Son nom signifie « Jéhovah est Dieu. » Nous ne savons rien de sa vie, si ce n'est qu'il était du royaume de Juda (1). Peut-être vivait-il à Jérusalem (2). Le Pseudo-Épiphane le fait à tort de la tribu de Ruben, et dit qu'il était né et qu'il fut enseveli à Béthoron, entre Jérusalem et Césarée (3). Quelques commentateurs supposent, sans preuve, qu'il était prêtre.

* 1072. — Époque de Joel.

1^o Ses prophéties ne sont pas datées, mais on peut regarder comme certain qu'elles sont des plus anciennes qui nous soient parvenues. Voici d'où on peut le conclure. 1^o Elles sont antérieures à celles d'Isaïe. Ce dernier avait, en

(1) « In Joel, dit S. Jérôme, omne quod dicitur, ad tribum Juda et ad Jerusalem pertinere credendum est, et nullam omnino Israelis... in hoc fieri mentionem. » *Comment. in Joel*, I, l. t. xxv, col. 949-950.

(2) Joel, I, 13 sq.; II, 1, 9; III, 1, 6, 8, 18-21 (Heb., IV, 1, 6, 8, 18-20 ou V, 10-12). — La division de la prophétie de Joel est différente dans l'hébreu et dans la Vulgate. Les éditions de la Vulgate se divisent en trois chapitres. Dans l'hébreu, le ch. II se termine au v. 27 et le ch. III est formé des cinq derniers versets du ch. II de la Vulgate, 28-32. Le ch. III de la Vulgate revient ainsi le ch. IV de l'hébreu. Dans quelques éditions du texte hébreu, le ch. IV est lui-même subdivisé en deux, le ch. IV ayant huit versets et le ch. V treize versets, c'est-à-dire les vers. 9-21.

(3) Pseudo-Épiphane, *De vitis prophetarum*, c. XIV, l. XLIII, col. 467.

effet, les écrits de Joel sous les yeux : c'est ce qui résulte de l'étude du ch. XIII, 6, du grand prophète, où est reproduit littéralement un membre de phrase de Joel, I, 15. 2° Amos l'a aussi imité. Il lui a emprunté les premiers mots de sa prophétie, et ce qui prouve que c'est Amos qui emprunte, c'est que ces mots, dans Joel, appartiennent évidemment au contexte. Cf. Amos, I, 2, et Joel, III (Héb., IV), 16, ainsi que la belle image par laquelle il finit et dans laquelle il nous représente, dans les mêmes termes, des ruisseaux de vin décollant des montagnes, Amos, IX, 13, et Joel, III (Héb., IV), 18. Joel est donc antérieur à Amos, dont les écrits sont datés du règne d'Ozias de Juda et de Jéroboam II d'Israël.

2° Mais combien de temps avant Amos Joel a-t-il prophétisé? On ne peut le déterminer avec quelque probabilité que par l'étude intrinsèque de sa prophétie. Parmi les ennemis de son peuple que Dieu châtiara un jour, Joel nomme l'Égypte, l'Idumée, Tyr, Sidon et les Philistins. Il passe sous silence les Syriens, menacés plus tard, par Amos, I, 3-5, de la ruine et de la déportation en Assyrie, parce que, conduits par leur roi Hazaël, ils avaient fait une campagne contre Jérusalem, après s'être emparés de Geth, sous le règne de Joas, IV Reg., XII, 18 sq.; II Par., XXIV, 23 sq. Si Joel ne les mentionne pas, il est à croire que cette omission provient de ce qu'il a écrit avant que les Juifs eussent à se plaindre d'eux; de même que l'omission des Assyriens et des Chaldéens s'explique par le fait que ces deux peuples ne menacèrent les enfants de Jacob qu'à une époque postérieure. Nous sommes ainsi reportés au règne de Joas pour la date de Joel, et d'autres données nous confirment dans l'opinion que c'est sous ce roi, et sous ce roi seulement, avant la campagne d'Hazaël, qu'il a prophétisé : 1° Il ne s'élève point contre les péchés occasionnés en Juda par la puissance assyrienne, objets des plaintes d'Oséé et d'Amos; 2° il n'attaque pas non plus l'idolâtrie à laquelle le peuple s'abandonna sous Joram, Ochozias et Athalie; 3° il suppose, au contraire, que Dieu est fidèlement servi : ce sont là tout autant de traits qui ne conviennent qu'aux premiers temps du roi Joas, à cette époque où la

religion juive, sous l'influence du grand-prêtre Joiada, florissait dans tout son éclat (1).

* 1073. — Style de Joel.

Presque chaque verset de Joel montre en lui un maître dans l'art de la parole; sa langue est aussi pure qu'énergique, aussi vive que claire; nous pouvons bien l'appeler classique, et, en fait, il servit de modèle aux prophètes qui le suivirent, lesquels lui empruntèrent des passages entiers, par exemple, cf. Is., XIII, 3, avec Joel, II, 11; Is., XIII, 6, avec Joel, I, 15; Is., XIII, 8, avec Joel, II, 6, etc. Le prophète du Nouveau Testament a aussi emprunté à Joel, Apoc., IX, 2 sq.; XIV, 15. Son style s'élève, par la sublimité, au-dessus de celui des autres prophètes, excepté Isaïe et Habacuc. Il nuit la force de Michée à la tendresse de Jérémie et à la vivacité de couleurs de Nahum. Sa description de l'invasion des sauterelles est un admirable morceau littéraire; on l'a accusée d'exagération, mais l'exactitude de chaque trait est garantie par les voyageurs qui ont été témoins du fléau, comme Shaw, Volney, etc. (2).

1071. — Analyse de la prophétie de Joel.

L'occasion de sa prophétie fut une terrible invasion de sauterelles, suivie d'une grande famine. Elle se divise en deux parties qui ont la forme de discours, I-II, 17; et II, 18-11. Les deux discours sont séparés l'un de l'autre par ce verset historique qui sert de transition, II, 18-19 : « Zelatus est Dominus terram suam et pepercit populo suo, et respondit Dominus et dixit populo suo »; etc. — 1° Joel décrit les ravages des sauterelles, en qui il voit les messagers de la colère de Jéhovah ou du jour du Seigneur, I-II, 11, et il conclut cette

(1) T.-F. Bauer et Buasen l'ont donc fait remonter trop haut en le plaçant, le premier en 915, le second plus haut encore. Valke, au contraire, l'a placé beaucoup trop bas, en le faisant descendre jusqu'à Nabuchodonosor. La date que nous adoptons est celle qu'acceptent Credner, Movers, Hitzig, Ewald, Meier, Delitzsch, Keil, Auberlen, Schmoller, Wunsche.

(2) Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, 3^e édit., t. II, p. 303-308.

première partie par une exhortation pressante au jeûne et à la pénitence, II, 12-17. — Sa parole dut être écoutée, car Joel continue, sous forme narrative, en disant que Dieu pardonne à son peuple, et il prédit un heureux avenir. Bientôt l'ennemi sera détruit et une pluie abondante rendra la terre fertile, II, 18-27. Cette pluie sera le symbole d'une effusion du Saint-Esprit sur son peuple, II, 28-29; plus tard viendra le jour du Seigneur qui anéantira tous les ennemis des Juifs, rassemblés contre Jérusalem, dans la vallée de Josaphat. Les signes avant-coureurs de ce grand jour sont décrits, II, 30-32, et le jour lui-même, III, 1-17. Ce jugement de Dieu amènera pour Juda et pour Jérusalem la plénitude des bénédictions messianiques, III, 18-21.

1075. — Que faut-il entendre par l'invasion de sauterelles décrite dans Joel ?

L'invasion des sauterelles, qui occupe une si large place dans la prophétie de Joel, est interprétée de deux façons très différentes. — 1° La paraphrase chaldaique, S. Ephrem, S. Jérôme et un grand nombre de commentateurs, n'ont vu dans ces insectes qu'un symbole des peuples païens, Assyriens, Médés, Perses, Romains. — 2° Beaucoup de modernes entendent cette invasion dans le sens littéral, s'appuyant surtout sur ce que le prophète ne parle que des dégâts causés dans les champs et du mal fait aux animaux, non aux personnes, tandis que, s'il s'agissait d'une guerre, les personnes auraient eu beaucoup à souffrir, et Joel n'aurait pu se dispenser de parler de leurs tribulations. De plus, toutes ses paroles semblent se rapporter à un fait passé et non futur. — 3° Quoiqu'il soit difficile de ne pas voir dans les deux premiers chapitres un événement historique, on peut néanmoins concilier ensemble, jusqu'à un certain point, les deux opinions en admettant, comme cela paraît très vraisemblable, que Joel, dans sa seconde partie, considère l'invasion dont il a parlé dans la première comme le type du jugement de Dieu qui approche.

1076. — Prophétie de la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte.

Joel prédit, II, 28, sq., la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, Act., II, 17-21. Le *post hæc*, II, 28, nous transporte aux temps messianiques. Alors Dieu répandra son esprit sur toute chair, c'est-à-dire, sur les personnes de toute classe et de toute condition; les distinctions de race et de nation seront enlevées, et chacun pourra recevoir le Saint-Esprit. C'est l'apôtre S. Pierre lui-même qui nous a expliqué cette prophétie, dans son premier discours, le jour même de la Pentecôte. Il la rapporte tout entière, Act., II, 17-21 (Voir Joel, II, 28-32). Après avoir annoncé que tous les fidèles recevront le Saint-Esprit, Joel ajoute qu'il s'accomplira de grands prodiges, II, 30; que le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, II, 31, mais que quiconque (Juif ou Gentil) invoquera le nom du Seigneur sera sauvé, II, 32. S. Paul a cité ces dernières paroles, Rom., X, 13, pour établir la doctrine de la vocation de tous les hommes à la foi : « Non enim est distinctio Judæi et Græci, nam idem Dominus omnium. » Rom., X, 12. Jésus-Christ nous a expliqué lui-même, Matth., XXIV, 29; Marc, XII, 24; Luc, XXI, 25, que les prodiges dont parle Joel, II, 31 et III, 15; cf. II, 10; Is., XIII, 10, Éz., XXXII, 7, s'appliquent aux signes qui précéderont la ruine de Jérusalem; cf. Luc, XXI, 11, et plus particulièrement aux signes avant-coureurs du jugement dernier.

1077. — Jugement de Dieu dans la vallée de Josaphat.

La vallée de Josaphat, dont le nom est si connu parmi les chrétiens, n'est mentionnée que dans un seul livre de la Bible, dans Joel, III, 2, 12 : *Congregabo omnes gentes et deducam eas in vallem Josaphat*; et *Consurgant et ascendant gentes in vallem Josaphat*. Le prophète annonce, dans le sens littéral, que Dieu jugera, c'est-à-dire punira, dans la vallée qu'on appelle ainsi, tous les ennemis de son peuple. Le texte original renferme un jeu de mots : Dieu jugera (*schephat*) dans la vallée du Jugement de Dieu (*Yehoschaphat*). Rien n'indique où est située cette vallée. Il est probable que Joel

désigne ainsi le lieu où, du temps du roi Josaphat, le Seigneur délivra son peuple de ses ennemis, II Par., xx, 4-29.

« Quelques-uns (1) ont prétendu, dit Calmet, que la vallée de Josaphat était le lieu où tous les peuples se devaient rassembler au jugement dernier. Ce sentiment est aujourd'hui assez commun dans l'Église. Mais les anciens ne se sont pas toujours expliqués de la même sorte. Origène (2) croit que les peuples s'assembleront sur toute la terre et que l'éclat du Fils de Dieu sera comme celui d'un éclair, qui se fait voir en un moment par tout le monde. S. Jérôme et l'ancien auteur cité par S. Thomas sous le nom de S. Chrysostome parlent de même. S. Jérôme est un peu fort sur l'article, puisqu'il dit (3) qu'il est ridicule de croire que le Sauveur se manifesterait dans un lieu resserré, lui qui est la lumière du monde. S. Hilair (4) semble dire que les peuples s'assembleront au jugement sur le Calvaire, puisqu'il assure que le Fils de Dieu paraîtra dans sa gloire, au même lieu où il a été chargé d'opprobres. » Knoll, qui embrasse l'opinion populaire, dit cependant : « Multi putant quemlibet locum, in quo iudicium habetur, et boni a malis separantur, vallem Josaphat nuncupari posse (5). »

ARTICLE III.

Amos.

§ I. — INTRODUCTION A LA PROPHÉTIE D'AMOS.

Vie du prophète. — Date. — Style.

1078. — Vie d'Amos.

Amos est le troisième des petits prophètes, d'après l'ordre

(1) « Albert. Remig. Haimo. Liran. Vat. Tir. alii. »

(2) « Origen. in *Matth.*, xxv, 32, 33. »

(3) « Hieronym. in *Matth.*, xxiv, 27. Mais S. Jérôme sur cet endroit de Joel semble détruire ce qu'il a dit sur S. Matthieu, puisqu'il avoue en plus d'un endroit que tous les peuples seront rassemblés au jugement dans la vallée de Josaphat, ou dans la vallée du jugement, dont il ne fixe pas toutefois la situation. »

(4) « Hilair. in *Matth.*, xxiv, 32. — Calmet, Joel, III, 2, p. 165.

(5) Knoll, *Institutiones theologicæ theoreticæ*, pars V, sectio III, cap. II, art. 1, t. VI, p. 322.

reçu dans nos Bibles, le quatrième d'après l'ordre chronologique que nous avons adopté. L'orthographe de son nom montre qu'il était différent du père d'Isaïe, avec qui on l'a quelquefois confondu. Ce dernier s'appelait 'Amots avec un *ateph* et un *tsadé*; le petit prophète 'Amos avec un *ain* et un *samech*, n° 908. Il nous fournit lui-même sur sa personne quelques renseignements utiles à connaître pour l'intelligence de sa prophétie. Il était berger (1) et émondait les sycomores à Thécéné, à quatre ou cinq lieues de distance au sud de Jérusalem, I, 1; vii, 14 (2). Sur l'ordre de Dieu, il quitta sa patrie pour aller à Béthel, dans le nord, prophétiser contre Israël, vii, 15. Quoiqu'il s'occupe principalement du royaume des dix tribus dans son livre, il parle plusieurs fois aussi de Juda (3).

* 1079. — Époque à laquelle prophétisa Amos.

1° L'époque où Amos prophétisa est indiquée, I, 1. C'était sous le règne d'Ozias, roi de Juda, 809-758 av. J.-C., et de Jéroboam II, 825-784, deux ans avant le tremblement de terre. Nous ignorons malheureusement à quelle date eut lieu

(1) « Deum qui homilia eligit et quæ vilia sunt in mundo atque contempta, nobilibus præfert, I Cor., I, 27. Amosi exemplo testatum facere voluisse, non generis splendore aut dignitate, non litterarum peritiâ, non humano consilio vel industria comparari, sed divino munere ac gratia prophetiæ donum pariter ac officium obtingere, quo tam rudes ac simplices instruere quam nobiles ac doctos pro lubitu suo Spiritus Sanctus soleat. » Carpzov, *Introductio ad libros propheticos V. T.*, 1731, p. 318.

(2) « Fuit de oppido Thécene, quod sex millibus ad meridianam plagam abest a sancta Bethléem, que mundi genuit Salvatorem, et ultra nullus est viculus, ne [nisi] agrestes quidem casæ et fororum similes, quas Afri appellant mapalia. Tanta est eremi vastitas, quæ usque ad mare Rubrum, Persarumque et Æthiopum atque Indorum terminos dilatatur. Et quia humi arido atque arenoso nihil omnino frugum gignitur, cuncta sunt plena pastoribus, ut sterilitatem terra compensent pecorum multitudinem. Ex hoc numero pastorum Amos propheta fuit, imperitis sermone sed non scientia. Idem enim, qui per omnes prophetas, in eo Spiritus Sanctus loquebatur. » S. Jérôme, in *Amos Prologue*, t. XXV, col. 989-990.

(3) Amos est cité deux fois dans le Nouveau Testament, v, 25-27, par S. Étienne, Act., vii, 42; et ix, 11, par S. Jacques, Act., xv, 16.

cet événement, mentionné aussi Zach., xiv, 5 (1). Il est certain qu'Amos fut contemporain d'Osée; il le fut probablement aussi d'Isaïe, mais il était, croyons-nous, plus âgé qu'eux.

2° A l'époque où prophétisa Amos, le royaume d'Israël était très florissant sous le gouvernement de Jéroboam II. Ce prince était habile et, par des guerres heureuses, avait agrandi son royaume, qui s'étendait de la ville chananéenne de Hamath, dans la Cœlésyrie, autrefois limite septentrionale de l'empire de David, jusqu'à la mer Morte. Malheureusement le roi d'Israël, si habile à gouverner ses sujets au point de vue humain, n'avait point su leur faire pratiquer la religion de leurs pères : l'idolâtrie, avec tous les vices qui l'accompagnent, déshonorait ses États. C'est contre ces crimes que s'élève Amos : Dieu l'envoie pour annoncer aux coupables que, malgré la prospérité matérielle dont ils jouissent, Dieu les punira bientôt de leurs infidélités.

* 1080. — Style d'Amos.

Le style d'Amos, sans s'élever jusqu'au sublime, se distingue par de grandes qualités : il est clair, vif, énergique, coloré comme les mûres des buissons qu'il taillait dans le désert de Thécé, ainsi que le remarque S. Jérôme (2). Les images sont la plupart originales, empruntées à la vie pastorale et aux scènes champêtres (3). Dans les ch. iv, vi et vii,

(1) Josèphe, *Antiq. jud.*, IX, x, 4, et S. Jérôme, *In Amos*, 1, 4, t. xxv, col. 992, disent que le tremblement de terre eut lieu quand Ozias essaya d'usurper les fonctions sacerdotales, mais si l'on accepte cette tradition juive, on n'est pas plus avancé, car on ignore à quelle année précise il faut rapporter cet acte de la vie du roi de Juda.

(2) « Amos pastor et rusticus et roborum mora distinguens. » S. Jérôme, *Præf. ad Paulin.*, t. xxviii, col. 143.

(3) Allusions à la vie agricole et pastorale, 1, 3; ii, 13; iii, 5, 12; iv, 2, 9; v, 19; vii, 1; ix, 9, 13, 15; à la nature, iii, 4, 8; iv, 7, 9; v, 8; vi, 12; ix, 3; à des événements historiques, 1, 9, 11, 12; ii, 1; iv, 11; v, 26; aux institutions et aux usages nationaux, ii, 8; iii, 15; iv, 4; v, 21; vi, 4-6, 10; viii, 5, 10, 11. On rencontre dans Amos quelques locutions particulières : *superiorum dentium* est en parallélisme avec *indigenam panem*, iv, 6; *superbiunt Jacob*, vi, 8; viii, 7; cf. Ps. xlvii (H. XLVII), 3; Nah., ii, 2; les hauts lieux d'Isaac, vii, 9, et la maison d'Isaac, vii, 16, où la Vulgate traduit *excessu idoli et domum idoli; creans ventum*, iv,

son langage se rapproche de celui de la prose, mais ailleurs il est remarquable par la régularité du parallélisme.

§ II. — ANALYSE ET EXPLICATION DE LA PROPHÉTIE D'AMOS.

Introduction de sa prophétie. — Oracles contre Israël. — Visions et symboles.

1081. — 1° Introduction de la prophétie, 1-II.

La prophétie d'Amos forme un tout suivi, rédigé probablement quand l'auteur eut terminé sa mission en Israël; elle se divise en trois parties : Introduction, 1-II; prophéties contre Israël, III-VI; visions et symboles prophétiques annonçant le châtement d'Israël, VII-IX. — I-II. La première partie est une introduction contenant des oracles contre les Syriens, 1, 3-5; les Philistins, 6-8; les Phéniciens, 9-10; les Iduméens, 11-12; les Ammonites, 13-15; les Moabites, 11, 1-3; Juda, 4-5; et Israël, 6-16. Elle prend pour point de départ la parole de Joel, 11, 16 :

Dominus de Sion rugiet
Et de Jerusalem dabit vocem suam.

Chacune des huit prédictions comminatoires d'Amos est énoncée d'une manière analogue. Elles commencent toutes par les mots : *Hec dicit Dominus*, qui sont suivis de ceux-ci : *Super tribus sceleribus... et super quatuor non convertam eum* (1). Avant de s'élever directement contre Israël, Osée se plaint de la malice des tribus voisines; il excite l'indignation de ceux à qui il s'adresse en leur montrant le péché en autrui, et il arrive enfin à son sujet pour ne plus le quitter.

12. Le texte original offre aussi plusieurs particularités d'orthographe, comme פתחב pour פתחב, vi, 8, etc. On remarque dans ce livre que l'auteur connaissait bien le Pentateuque et que les cérémonies mosaïques étaient fidèlement observées dans les points où elles n'avaient pas été corrompues par Jéroboam I.

(1) Voir une manière de parler analogue, Ex., xx, 5; Job, v, 19; xxxiii, 14, 29; Prov., xxx, 15, 18, 21; Eccl., xi, 2; Is., xvii, 6; Mic., v, 5; *Clyt.*, v, 306; *Æn.*, i, 93; Senec., *Hippol.*, ii, 694; Pausanias, *Achaïc.*, vii, 6.

1082. — 3^e Prophéties contre Israël, III-VI.

La seconde partie se compose de trois discours, commençant chacun par les mots : *Audite verbum (hoc)*, III, 1 ; IV, 1, et V, 1. — 2^e III. Dans le premier discours, Amos reproche au peuple son ingratitude et ses crimes : il avait été choisi de Dieu entre toutes les nations de la terre, et il a été infidèle ; il n'en sera que plus sévèrement puni ; il a accumulé crimes sur crimes, l'ennemi viendra, pillera Samarie, fera périr ses habitants et détruira les autels impies de Béthel avec la capitale du royaume. — 2^e IV. Second discours : Les châtiments n'ont pas corrigé les coupables ; ils en subiront bientôt de nouveaux. — 3^e V-VI. Troisième discours : C'est une élégie sur la ruine de l'incorrigible Samarie. Le prophète l'annonce et la pleure ; il fait entendre le *Vœ* vengeur, V, 18 ; VI, 1, parce qu'Israël a refusé d'écouter le *Quarite me et vivetis* du Seigneur, V, 4, 6 ; le *Quarite bonum, ut vivatis*, V, 14. Tant d'endurcissement sera enfin puni sans retour : *Migrare vos faciam trans Damascus, v, 27 ; finis est, vi, 11 ; (gens) contereit vos ab introitu Emath usque ad torrentem deserti, vi, 13.*

1083. — 3^e Visions et symboles prophétiques annonçant le châtiment d'Israël, VII-IX.

La dernière partie d'Amos contient cinq visions qui confirment ce qui a été dit dans les discours précédents. Les quatre premières commencent de la même manière : *Hec ostendit mihi Dominus Deus*, VII, 1, 4, 7 ; VIII, 4 ; la cinquième, qui est indépendante des précédentes, s'ouvre par les mots : *Vidi Dominum stantem*, IX, 1. Dans la première et la seconde, celle des sauterelles, VII, 1-3, et du feu, VII, 4-6, le prophète intercede pour la race de Jacob, et Dieu lui promet d'avoir pitié d'elle ; mais dans la troisième, celle du cordeau, VII, 7-9, et la quatrième, celle de la corbeille de fruits, VIII, 4-3, le Seigneur refuse de pardonner encore. — Entre ces deux dernières se place, VII, 10-17, un épisode historique. Au §. 9, Dieu annonce la ruine de la maison de Jé-

roboam II. Amasias, le chef des prêtres infidèles de Béthel, irrité des prédictions d'Osée, en avertit le roi, et veut forcer le prophète à quitter le royaume d'Israël ; mais le Voyant, nom qu'Amasias lui donne sans doute par dérision, VII, 12, veut remplir la mission que Dieu lui a confiée, et annonce à son persécuteur le châtiment qui l'attend. — La vision de la corbeille de fruits confirme la ruine prochaine du royaume des dix tribus. La cinquième et dernière vision, IX, nous montre Dieu ordonnant la ruine du temple schismatique de Béthel et celle du peuple impie. La prophétie se termine néanmoins par des paroles d'espérance et par la peinture du règne messianique, IX, 11-13. S. Jacques, Act., XV, 16, applique expressément au Messie, Amos, IX, 11.

ARTICLE IV.

Abdias.

Vie. — Époque. — Analyse.

1084. — Vie d'Abdias.

Abdias (le serviteur de Jéhovah), est le quatrième des petits prophètes (1). Sa prophétie ne nous fait connaître que son nom. Une tradition le confond avec le pieux Israélite dont il est question dans l'histoire d'Achab et d'Elie, et qui s'appelait aussi Abdias, III Reg., XVIII, 3, mais il n'est pas possible de savoir si elle est fondée (2). Une autre tradition voit en lui un prosélyte Iduméen, sans doute parce qu'il a prophétisé contre l'Idumée, ou bien le troisième capitaine envoyé par Ochozias à Elie, IV Reg., I, 13 (3), etc. On peut conclure de sa prophétie qu'il était du royaume de Juda ; nous ne pouvons rien affirmer de plus sur sa personne.

Son langage est animé et rapide, abondant en apostrophes et en interrogations ; le style est pur et souvent très poétique.

(1) Le nom d'Abdias est assez commun dans l'Ancien Testament, III Reg., XVIII, 3 ; I Par., III, 21 ; VII, 3 ; III, 38 ; IX, 16 ; 44 ; XII, 9 ; XXVII, 19 ; II Par., XVII, 7 ; XXXIV, 12 ; I Esd., VIII, 9 ; II Esd., X, 5.

(2) Voir S. Jérôme, *Commentariorū in Abdiam liber*, t. XXV, col. 1099.

(3) Ps.-Épiphane, *De vitis prophetarum*, c. XV, t. XLIII, col. 407.

1083. — Époque à laquelle a vécu Abdias.

L'époque d'Abdias est très difficile à déterminer. Les uns le regardent comme le plus ancien des petits prophètes, les autres le font vivre du temps de la captivité (1). La brièveté de sa prophétie, qui non seulement n'a point de titre, mais ne renferme aucune allusion assez précise, explique ces divergences si considérables entre les savants. On peut, néanmoins, sans affirmer le fait comme certain, regarder le prophète Abdias comme le plus ancien de tous ceux dont les écrits nous ont été conservés. — 1° Il existe entre sa prophétie et celle de Jérémie contre l'Idumée une très grande ressemblance ; elle est poussée à tel point qu'on est obligé d'admettre que l'un des deux a eu sous les yeux l'œuvre de l'autre, et tout porte à croire que c'est Jérémie qui a imité Abdias (2). Le petit prophète a donc prophétisé avant le grand, mais

(1) Il n'y a pas moins de trois cents ans de différence entre la date que lui assigne M. Keil, 880-884 av. J.-C. et celle que lui assigne M. Meyrick, 586, *Obadiah*, dans le *Speaker's Bible*, Londres, 1876. Hilzig, si connu par ses hardiesses, l'a fait descendre jusqu'à l'an 312, mais il est seul de son avis. M. Le Hir, comme M. Keil, en a fait un des plus anciens prophètes, il ne l'a placé cependant que vers l'an 784.

(2) Depuis les études approfondies de Caspari sur ce sujet, tous les critiques, à l'exception de l'aventureux Hilzig, ont reconnu que c'est Abdias qui a précédé Jérémie. Telle est l'opinion d'Eichhorn, Schurrer, Schultz, Rosenmüller, Jäger, Henderwerk, Maurer, Delitzsch, Keil, Pusey, Wordsworth, Meyrick. Comme l'a très bien établi Koepfer, Jérémie a rattaché presque toutes ses prophéties sur les peuples étrangers à celles de ses prédécesseurs, les prophéties contre les Philistins, XLVIII, à celle d'Isaïe, XIV, 28-32; contre les Moabites, XLVIII, à celle d'Isaïe, XV et XVI; contre les Ammonites, XLIX, 1-6, à celle d'Amos, I, 13-15; contre Damas, XLIX, 23-27, à celle d'Amos, I, 3-5; contre Babylone, I, et II, à celle d'Isaïe, XIII-XIV, 23. — La prophétie contre l'Idumée offre de plus dans Jérémie ce caractère particulier qu'elle renferme les expressions et les tours qui lui sont propres, mêlés avec les termes employés par Abdias, lesquels ne se rencontrent nulle autre part dans Jérémie. Au contraire, en dehors des traits communs, Abdias n'a rien de ce qui est particulier au grand prophète, et il est mieux suivi et mieux lié, comme cela doit naturellement avoir lieu chez l'auteur original. Cf. Abd., 1-8, avec Jér., XLIX, 7, 9, 10, 14-16. M. Meyrick reproduit tout au long, dans un tableau synoptique en hébreu les passages parallèles des deux prophètes, *Obadiah*, p. 563.

combien de temps auparavant ? Il est impossible de donner à cette question une réponse certaine. Abdias reproche aux Iduméens d'avoir applaudi aux malheurs de Juda, lors de la prise de Jérusalem par les étrangers, Abd., 11-14; mais il ne nous dit pas quels étaient ces étrangers. De là la difficulté. Jérusalem, avant d'être détruite par Nabuchodonosor, avait été prise et pillée cinq fois depuis qu'elle était devenue capitale : 1° par le roi d'Égypte, Sésac, III Reg., XIV, 25, sous Roboam; 2° par les Philistins et les Arabes, sous Joram, II Par., XXI, 16; 3° par le roi Joas d'Israël, sous Amasias, IV Reg., XIV, 13; 4° par les Chaldéens, sous Joakim, IV Reg., XXIV, 1, et 5° sous Jéchonias, IV Reg., XXIV, 10. Abdias ne peut parler de la première prise de Jérusalem par Sésac; les Iduméens étaient alors soumis au royaume de Juda; il ne peut pas davantage faire allusion à la quatrième et à la cinquième, qui sont contemporaines de Jérémie, non plus qu'à la troisième, puisqu'il dit expressément que la capitale de la Judée fut ravagée par des étrangers, ce qui ne saurait s'appliquer aux Israélites du Nord, mais convient parfaitement aux Arabes et surtout aux Philistins, dont le nom même signifie « étrangers, » et est généralement traduit ainsi par les Septante, *ἑθνεόβουτος*, 19, cf. 11. C'est donc du temps de Joram qu'a vécu et qu'a prophétisé Abdias, à l'époque où les Iduméens secouèrent le joug de ce roi de Juda, IV Reg., VIII, 20-22; II Par., XXI, 8-10, et où ils applaudirent aux ravages des Philistins et des Arabes de l'Arabie Pétrée, II Par., XXI, 47. — Nous arrivons à la même conclusion en comparant la prophétie d'Abdias avec celle de Joel. Les rapports entre ces deux écrivains sacrés sont généralement admis. Joel, malgré son originalité incontestable, a imité Abdias, cf. Joel, II, 32 (Héb. III, 8), et Abd., 7, 17, de même qu'Abdias a imité les prophéties de Balaam en quelques points, cf. Num., XXIV, 21, 18 et Abd., 77, 4, 18 sq. Joel a prophétisé au plus pendant une vingtaine d'années; Osée et Amos prophétisèrent soixante-quinze ans environ après Abdias. Abdias doit donc dater de la fin du règne de Joram.

1086. — Analyse de la prophétie d'Abdias.

La prophétie d'Abdias ne renferme que 21 versets : c'est l'écrit le plus court de tout l'Ancien Testament. *Parvus propheta, versusum supputatione, non sensuum*, dit S. Jérôme (1). 1° Il prédit la ruine de l'Idumée, 1-9; 2° à cause de la part coupable qu'elle a prise aux malheurs du peuple de Dieu, 10-16. 3° Jérusalem au contraire sera sauvée et triomphera d'Esau et de tous ses ennemis, 17-21 (2). — Les Iduméens sont le type des faux amis qui, au lieu de soutenir ceux à qui ils devraient porter secours, les abandonnent au jour du malheur. Ils sont aussi la figure des ennemis de l'Église, qui triomphe de ses adversaires par la force du Messie. — La prophétie d'Abdias contre Édom fut accomplie probablement par Nabuchodonosor, quand il traversa ce pays pour envahir l'Égypte; elle le fut surtout par Jean Hyrcan, qui enleva à jamais aux descendants d'Esau leur caractère national (3). Quant à la prophétie messianique, elle se réalise tous les jours.

ARTICLE V.

Jonas.

§ I. — INTRODUCTION AU LIVRE DE JONAS.

Vie de Jonas. — Caractère de son livre.

1087. — Vie de Jonas.

Jonas, le cinquième des petits prophètes (4), était du royaume d'Israël. Son père s'appelait Amathi, Jonas, I, 1 (3),

(1) *Commentariorum in Abdiam liber*, I, t. XXV, col. 1100.

(2) Le mot traduit par Bosphore, F. 20, est en hébreu Sépharad, localité dont la situation est tout à fait inconnue. Cf. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, 1878, p. 116-119. Les Israélites modernes ont une prédilection particulière pour les sept derniers versets d'Abdias, à cause des promesses qu'ils contiennent. Quelques-uns de leurs commentateurs les ont interprétés d'une manière étrangère : par Sarepta, ils entendent la France, par Sépharad, l'Espagne, par Édom, Rome.

(3) Josèphe, *Ant. jud.*, X, ix, 7; XII, ix, 1.

(4) Cf. F. Kaulen, *Liber Jonæ propheta*, Mayence, 1862.

(5) D'après la tradition juive, Jonas était le fils de la veuve de Sa-

et le lieu de sa naissance, Gath-Hépher, dans la tribu de Zabulon (*haud grandis viculus*, dit S. Jérôme), aujourd'hui *Medjad*, au nord de Nazareth, sur la route de Séphoris à Tibériade. Son livre n'est point daté, mais nous savons qu'il vivait du temps de Jéroboam II, roi d'Israël, par IV Reg., xiv, 25; l'identité du personnage qui est nommé en cet endroit avec notre prophète est généralement admise, parce que celui dont il est question dans les Rois est aussi prophète et également fils d'Amathi.

1088. — Caractère du livre de Jonas.

1° Le livre de Jonas ne ressemble pas aux autres écrits prophétiques; il ne contient point d'oracles proprement dits. C'est un récit historique de la mission qu'il reçut d'aller prêcher la pénitence aux Ninivites et de la manière dont il l'accomplit. Il est écrit en style simple et en prose (à l'exception de la prière, II, 3-10, qui est en vers). S'il est rangé parmi les livres prophétiques, c'est parce qu'il a pour auteur un prophète, et que, quoiqu'il ne contienne aucune révélation directe de l'avenir, il nous fait connaître le séjour de Jonas pendant trois jours dans le ventre d'un poisson, merveille qui figure le séjour de N.-S. pendant trois jours dans le tombeau (1). Cette circonstance si extraordinaire de la vie de Jonas a provoqué de tout temps les railleries des incrédules (2),

repla, ressuscité par le prophète Élie, III Reg., xvii, 17-24. S. Jérôme, *Præf. in Jon.*, t. XXV, col. 1118; Ps.-Épiphane, *De vitis Prophetarum*, c. xvi, t. XLIII, col. 407.

(1) *Math.*, xii, 39; *xvi*, 4; *Luc.*, xi, 29-32. « Jonas, columba pulcherrima, dit S. Jérôme, *Ad Paulin.*, t. XXVIII, col. 143, naufragio suo passionem Domini præfigurans, mundum ad penitentiam revocat. »

(2) Hoc genus questionis multo cachinno a paganis graviter irritum animadverbi. S. Aug., *Ep. cii, Quæst. vi, De Jona propheta*, t. XXXIII, col. 382. — « Devoratur ergo a cete Jonas, tresque dies ac totidem noctes in eo permansit vates; que res omnem excedere fidem audientibus videtur, maxime his qui a Graecorum scholis sapientieque doctrina ad hanc historiam accedunt. » Theophylacte, *Enarrat. in Jonam*, II, 1, t. CXVII, col. 931. S. Augustin répond, dans le passage indiqué plus haut et qui mérite d'être lu en entier : « Ad hoc responderetur quod aut omnia miracula credenda non sint; aut hoc est non creditur causa nulla sit. » Voir aussi S. Cyrill. Alex., *In Jonam*, t. LXXI, col. 615.

mais rien n'est impossible à la puissance de Dieu, et puisqu'il jure à propos, dans sa sagesse, de forcer par là son ministre à exécuter ses volontés et à devenir le type du mystère de la résurrection de son fils, pourquoï notre faible esprit oserait-il trouver à redire aux voies de la Providence (1) ?

2^e Cette Providence se montre admirable dans toute l'histoire du prophète. La prédication de Jonas à Ninive n'était pas un fait sans portée; elle avait au contraire la signification la plus haute : en même temps qu'elle était pour ses compatriotes une exhortation à se repentir de leurs péchés (2), elle annonçait que Dieu ne voulait pas se révéler seulement aux enfants de Jacob, mais aussi à ces gentils si méprisés des Juifs ; c'était la prédiction de notre vocation à la foi : — « Sub nomine Ninive, Gentibus saluten nuntiavit, » dit S. Jérôme (3) ; — comme le prélude du voyage des mages à Jérusalem et de la fête de l'Épiphanie. De plus, dans aucun autre livre de la Bible, la patience, la bonté et la miséricorde de Dieu n'apparaissent en traits plus touchants (4) : sa compassion pour le pécheur, sa facilité à lui pardonner, le soin qu'il prend de veiller sur tous, même sur les païens et jusque sur les animaux, sont peints dans ce récit en traits ineffaçables, et nous

(1) Le caractère historique du livre de Jonas est confirmé par Tobie, xiv, 46, 45 (texte grec); Josephé, *Ant. jud.*, ix, x, 2, mais surtout par le témoignage de N.-S., *Mat.*, xii, 39, 41; xvi, 4; *Luc.*, xi, 29. (Le passage grec de Tobie est sujet à quelques difficultés.)

(2) « Scripta sunt ista ad correptionem Israelis, » dit Théophylacte. Qui enim non rubore suffundantur, si isti homines barbari et magna potentia florentes, et in deliciis diuantes vilam, qui nullo tempore unquam prophetam audierunt, adeo celeriter et sponte obediuerunt predicationi, ipsi vero lege Dei instituti ab ineunte etate, et populus Dei eximius existentes, eos interim, qui ipsi saltem annuntiabant, interfecerunt? » *Expos. in Jonam argumentum*, t. cxvii, col. 910. Cf. *Mat.*, xii, 41; *Luc.*, xi, 32.

(3) S. Jérôme, *Ad Paulin.*, t. xxviii, col. 443. Théophylacte dit la même chose, *loc. cit.*, col. 907-910. Voir aussi S. Cyrille d'Alexandrie, *In Jonam*, t. 1, t. lxxi, col. 602-606.

(4) « Benignus cum sit Deus... prophetas misit, ut verbis eos (Judeos) terretet neque rebus ipsis puniret : quod et ergo Niuitas prestilit. Nam et illic obim urbem se eversurum minatus est, non ut everteret, sed ut non everteret. » S. J. Chrys., *In illud Isaïæ : Ego Dominus*, n. 6, t. lvi, col. 151.

ne trouvons nulle part des paroles plus émouvantes que celles qui terminent ce récit et qui sont relevées encore par le contraste du peu de générosité de Jonas, regrettant que Ninive n'ait pas été anéantie : « Dixit Dominus : *Tu doles super hederam, in qua non laborasti, neque fecisti ut cresceret, quæ sub una nocte nata est et sub una nocte perit. Et ego non parcam Ninive, civitati magnæ, in qua sunt plus quam centum viginti millia hominum qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam, et jumenta multa?* » Ces idées si élevées, qui ne pouvaient entrer dans l'esprit d'un Juif avant N.-S., si ce n'est par révélation, sont une nouvelle preuve de la vérité de l'histoire de Jonas et de son caractère divin.

§ II. — EXPLICATION DU LIVRE DE JONAS.

Division du livre. — Désobéissance du prophète. — Prédication à Ninive. — Conséquences de cette prédication.

1089. — Division du livre.

L'histoire de Jonas se partage en trois sections : 1^o Ordre d'aller prêcher à Ninive non exécuté par le prophète, i-ii ; 2^o Histoire de sa prédication forcée, iii ; 3^o Mécontentement que lui cause le pardon accordé aux Ninivites et leçon que Dieu lui donne, iv.

1090. — 1^o section : Ordre que reçoit Jonas d'aller prêcher à Ninive ; sa désobéissance ; sa punition, i-ii.

1^o Dieu commande à Jonas d'aller à Ninive, exciter les habitants de cette ville à faire pénitence de leurs péchés. Le prophète, par antipathie sans doute pour les Assyriens, qui avaient déjà fait beaucoup de mal à Israël du temps d'Achab et devait un jour ruiner le royaume de Samarie, résiste à la volonté divine : au lieu de prendre la direction de l'est, pour aller à Ninive, il va à l'ouest, à Jaffa, et s'embarque sur un navire phénicien qui se rendait à Tharsis, en Espagne. Une tempête s'élève ; les matelots y voient avec raison un signe de la vengeance céleste contre un de ceux qui sont sur le vaisseau ; on tire au sort pour découvrir le coupable. *Fugitivus hic*, dit S. Jérôme, *sorte deprehenditur, non*

virus sortium et maxime sortibus ethnicorum, sed voluntate ejus qui sortes regebat incertas. Jonas reconnaît alors que Dieu veut punir sa désobéissance, et il accepte avec résignation le châtimeut. *Non tergiversatur, dit S. Jérôme, non dissimulat, non negat; sed qui confessus fuerat de fuga, penam libenter assumit, se cupiens perire, ne propter se et ceteri pereant.* On jette le prophète à la mer; mais le Seigneur ne veut pas sa mort, il veut seulement l'obliger à remplir la mission qu'il lui a confiée: il a préparé un grand poisson qui le reçoit dans son sein et lui conserve miraculeusement la vie (1).

2° Nous ignorons à quelle espèce appartenait le poisson qui engloba Jonas. On dit vulgairement que c'était une baleine (2); mais outre qu'elle est très rare dans la Méditerranée, elle a la gueule trop étroite pour avaler un homme entier. Le texte sacré ne détermine rien; il dit simplement *dōg gaddōl*, « un grand poisson; » Vulgate, *pisces grandem*; Septante, *κατος*; cf. Mat., XII, 40. Il est vraisemblable que c'était une espèce de requin très vorace, *squalus carcharius Linnæi*; il abonde dans la Méditerranée et dévore avidement tout ce qu'il peut saisir; on a trouvé un cheval dans le ventre d'un de ces poissons, pesant cent quintaux et pêché à l'île Sainte-Marguerite, en France; dans celui d'un autre, un homme avec son armure (3). Un fait encore plus intéressant,

(1) Pour ne pas admettre le miracle, Hermaun von der Hardt a imaginé que Jonas avait été rejeté sur la côte et reçu dans une hôtellerie qui avait pour enseigne une baleine; d'autres ont supposé qu'il avait été recueilli en mer par un navire qui s'appelait la Baleine!

(2) C'est ce qu'on a cru jusqu'à Bochart qui a démontré la fausseté de cette opinion. *Hierozoicon*, part. II, l. V, c. XII, 1692, p. 741-746. A peine le bras peut-il entrer dans la gueule de la baleine. Il est vrai que le cachalot, qu'on a proposé depuis, a la gueule assez grande, mais il est rare dans la Méditerranée et n'est pas vorace comme le requin.

(3) Voir Lacépède, *Histoire des poissons*, t. 1, p. 189; Bloch, *Histoire des poissons*, IV, 31, § 1; Slarck, *Animal Kingdom*, p. 305; du Tertre, *Histoire des Antilles*, t. II, p. 263. — Il est du reste évident que, quoi qu'il en soit de la voracité du requin, et alors même qu'on admettrait qu'il pouvait avaler Jonas vivant, le prophète ne put rester vivant dans le ventre du monstre que par miracle. — Les Hollandais appellent cette

c'est celui qui est raconté de la manière suivante: « Il arriva en 1758 que, pendant une tempête, un matelot tomba d'une frégate dans la mer. [Un requin], qui était tout près, saisit aussitôt le malheureux qui nageait et criait au secours, et la victime disparut sur-le-champ dans sa large gueule. Tandis qu'il nageait, quelques-uns de ses camarades s'étaient déjà jetés dans la chaloupe pour lui porter secours. Au moment même où il était dévoré, le capitaine du vaisseau, témoin de l'accident, est assez de présence d'esprit pour ordonner de tirer sur le monstre avec un fusil qui était sur le pont. Le coup fut tiré avec tant de bonheur que le requin cracha aussitôt le matelot qu'il avait dans la gueule; sa proie n'était que légèrement blessée et elle fut repêchée aussitôt, encore vivante, par la chaloupe; le poisson lui-même fut pris par les autres marins avec des harpons et des cordes, monté sur la frégate, et là suspendu en travers pour qu'il pût sécher. Le capitaine en fit ensuite don au matelot si extraordinairement préservé par la Providence. Et celui-ci se mit à parcourir l'Europe pour le montrer (1). »

3° Du sein du monstre qui l'avait englouti, Jonas adressa à Dieu une prière touchante, dans laquelle il implora son pardon, et lui promit obéissance (2). Le Seigneur l'exauça et le poisson déposa le prophète sur le rivage, probablement dans les environs de Joppé, le troisième jour après l'avoir dévoré.

espèce de requin le requin de Jonas, *Jonas-Haay*. On l'appelle aussi en français lamie.

(1) *Des Bitters Carl von Linné vollständiges Natursystem, mit einer ausführlichen Erklärung angefertigt von Ph. Ludw. Statius Müller, III Theil, Nuremberg, 1774, p. 263-269.* L'auteur dit qu'il a vu lui-même le requin et le représente pl. XI, fig. 5: *Der Menschenfresser* (le mangeur d'hommes), *squalus carcharius*. Au sujet du cachalot, cf. ib., I Theil, p. 563.

(2) Cette prière est empruntée en partie aux Psaumes: Jon., II, 3 et Ps. XVIII, 7; CXXI, 1; — Jon., II, 4 et Ps. XLII, 8; — Jon., II, 5 et Ps. XXXI, 23; — Jon., II, 6 et Ps. XVIII, 5 et LXXIX, 2; — Jon., II, 8 et Ps. CXLII, 4; XVIII, 7; — Jon., II, 9 et Ps. XXXI, 7; — Jon., II, 40 et Ps. III, 9; XLII, 5 et L, 14, 23. (Nous citons les Psaumes d'après l'hébreu, où la ressemblance est plus frappante). C'est ainsi que Dieu a voulu qu'un de ses prophètes nous apprit à nous servir des Psaumes pour prier.

1091. — II^e section : Prédication de Jonas à Ninive, III.

Jonas, désormais docile, se rend à Ninive, et il annonce à la cité coupable qu'en punition de ses péchés, dans le quarante jours elle sera détruite. Le texte dit que Ninive était *civitas magna, itinere trium dierum*, III, 3. Plusieurs interprètes ont pensé, d'après cela, qu'il fallait trois jours pour traverser la ville ou du moins pour en faire le tour; mais ce n'est pas le sens du texte : il signifie simplement qu'il fallut trois jours à Jonas pour parcourir, dans tous les sens, les différents quartiers et faire entendre partout la menace du Seigneur. Ninive, bâtie sur les deux rives du Tigre, était, en effet, assez grande pour que le prophète eût besoin de trois jours afin d'accomplir sa mission. Les habitants de la capitale de l'Assyrie eurent à la parole de Dieu; ils adoraient des divinités particulières, mais ils pensaient que les dieux des autres peuples étaient des dieux véritables. Sur l'ordre du roi, qui était probablement Binnir (1), ils firent pénitence, afin d'apaiser le courroux du Seigneur, depuis les hommes jusqu'aux animaux (2). Dieu, touché de leur repentir, leur fit miséricorde.

1092. — III^e section : Mécontentement que cause à Jonas le pardon accordé aux Ninivites, IV.

Jonas, dont la sensibilité était très vive, ne vit pas sans peine que Dieu faisait miséricorde aux Ninivites et ne réalisait point les menaces qu'il l'avait chargé de faire en son nom contre la cité coupable; il s'en plaignit au Seigneur, et se retira hors de la ville. Là, pour se mettre à l'abri de l'ar-

(1) La situation de l'empire ninivite à cette époque est parfaitement ressemblante au tableau qu'en trace le livre de Jonas, G. Rawlinson, *Ancient monarchies*, t. II, p. 422-427. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 74-77; *Ninive ai tempi di Giona profeta*, *Civiltà cattolica*, 15 mai 1880, p. 401-418.

(2) Hérodote remarque que les Perses faisaient aussi en quelque sorte participer les animaux à leur douleur. Après la mort du général Masiétios, qui avait péri à la bataille de Platée, ils tondirent leurs chevaux et les autres bêtes de somme, en signe de deuil, IX, 24. Cf. Plutarque, *Aristide*, XIV, in fin.; Brissson, *De regno Persarum princip.*, II, c. 206.

deur du soleil, il se construisit une hutte. Dieu fit pousser une plante dont la croissance fut si rapide qu'elle protégea le prophète de son ombre. Cette plante est nommée dans le texte *qiqayon*; la Vulgate traduit par *hedera*; les Septante, par *gourde* ou *citrouille*; on croit aujourd'hui communément que c'est le ricin (1), plante aux larges feuilles qui grandit très rapidement, mais qui se flétrit aussi promptement, quand elle est endommagée (2). Un ver la piqua le lende-

(1) *Ricinus communis Linnæi*, appelé aussi *palmæ Christi*, l'arbre merveilleux. Dioscoride le décrit ainsi, IV, 164, πικρὸν ξικαγόμ : « *Arbuscula est parva fœus altitudine, foliis platani, truncis ramisque cavis in calami modum.* » Le *qiqayon* est d'après les Talmudistes le *Kik* ou *Kiki* des Egyptiens, d'où l'on extrayait une espèce d'huile. Hérod., II, 94; Plin., II, N., XV, 7. Plin. l'appelle *ricinus*. S. Jérôme a entendu aussi le ricin par *qiqayon* : « *Pro cucurbita sive hedera, in hebræo legitimus ciccon. Est autem genus virgultii vel arbusculæ, lata habens folia in modum pampinii et umbram densissimam, suo truncis se sustinet, que in Palestina creberrime nascitur et maxime in arenosis locis, mirumque in modum, si sementem in terram jeceris cito confosta consurgit in arborem, et intra paucos dies cum herbam videras, arbusculam suspicis.* » *Comm. in Jon.*, IV, 6, t. XXV, col. 1148. S. Jérôme nous a expliqué lui-même, immédiatement après ce passage, pourquoi il a traduit dans Jonas *qiqayon* par *hedera*, lierre, quoiqu'il sût très bien que ce mot désignait le ricin : « *Unde et nos eodem tempore quo interpretabamur prophetas, volumus id ipsum Hebrææ linguæ nomen (Ciccon) exprimere, quia sermo latinus hanc speciem arboris non habebat [Plin. est le seul auteur latin ancien, II, N., XV, 7, qui ait nommé cette plante, *ricinus*] : sed terminus grammaticos, ne invenirent licentiam commentandi, et vel bestias India, vel montes Bœotia; aut isliumodi quædam portenta confluxerunt, secutique sumus veteres translatores, qui et ipsi *hedera* interpretati sunt, que græco appellatur *ξικαγόμ*; aliud enim quod dicerent non habebant.* » C'est sans doute à cause de la ressemblance de *scaris*, lierre, avec *qiqayon*, que *scaris* fut adopté par quelques traducteurs grecs. Les Septante ont *καλοκάρβυ*, d'où la *cucurbita* de l'ancienne Itaque. On sait par une lettre de S. Augustin à S. Jérôme, *Ep. LXXI*, n^o 3, t. XXXIII, col. 242-243, comment la substitution d'*hedera* à *cucurbita* produisit une sorte de révolution dans l'église d'Océ, en Afrique.

(2) « *Rumphius, in Herbario Ambonensis*, I, VI, c. 46, t. IV, p. 95, narrat calidioribus diebus, tenui caudate pluvia, in ea generari erucas nigras magna multitudine, ejus folia per unum noctem subito depauperescentes, ut nudæ modo costæ supersint, idque se sapius, non sine admiratione vidisse, simillime, addit, arbusculæ olim nivicivite. » J. D. Michaelis, *Supplementa ad Lexicæ Hebræicæ*, pars VI, p. 218. Cf. Celse, *Herobotanicon*, t. II, p. 273.

main matin et aussitôt elle fut morte. Un vent d'est venant alors à souffler, Jonas fut brûlé par le soleil et il exprima à Dieu sa douleur. Hé quoi! lui répondit Dieu, tu es sensible à la perte d'une plante, et tu aurais voulu que je fusse insensible à la pénitence de Ninive, où il y a plus de cent vingt mille enfants innocents? Ce dernier chiffre suppose à Ninive une population d'environ 600.000 âmes. — Le livre se termine ici brusquement, laissant au lecteur le soin de méditer sur les paroles profondes que Dieu vient de prononcer.

ARTICLE VI.

Michée.

Vie, époque, style. — Analyse, explication de sa prophétie.

1093. — Vie, époque de Michée.

Michée, dont le nom complet était Michaya, Jer., xxvi, 18, « qui est comme Jéhovah? » est le dixième des petits prophètes. Il était de Morashti, dans les environs de Geth, et diffère d'un autre prophète Michée, fils de Jemla, qui vivait un siècle auparavant, III Reg., xxii, 8-37. Il prophétisa à Jérusalem, sous les règnes de Joatham, d'Achaz et d'Ezéchias, Mich., i, 1; il fut par conséquent contemporain d'Isaïe. Ses oracles s'adressent à toutes les tribus, mais particulièrement au royaume de Juda. Leur authenticité n'est pas sérieusement contestée : elle est garantie par la citation qui en est faite dans Jérémie, xxvi, 18, et par les rapports qu'on remarque entre Michée et Isaïe; Mich., ii, 11 et Is., xxxiii, 7; Mich., iii, 5-7 et Is., xxix, 9-12; Mich., iii, 12 et Is., xxxii, 13-14; Mich., iv, 1-3 et Is., ii, 2-5; Mich., v, 2-4 et Is., vii, 14; viii, 9-15 (1).

* 1094. — Style de Michée.

Le style de ce petit prophète est remarquable par l'élevation des pensées, l'éclat et la vivacité de l'expression, la richesse des images et des comparaisons, i, 16; ii, 12-13; iv, 9-10, la verve, la clarté, l'élégance, la pureté, l'harmoni-

(1) On peut voir les traditions concernant la vie de Michée dans Ps.-Épiphane, *De vitis prophetarum*, n° 13, t. XLIII, col. 407.

nie; il aime les jeux de mots, comme tous les écrivains orientaux, i, 10-15; ses transitions sont brusques, iii, 12-iv, 1; iv, 9-11; vii, 11-12.

1095. — Analyse et explication de la prophétie de Michée.

La prophétie de Michée renferme trois discours commentant tous par *audite*, i, 2; iii, 1; vi, 1 : 1° Châtiment de Samarie et de Juda; i-i; 2° Abaissement de Juda; glorification de la maison de Dieu et restauration de Sion par le Messie, iii-v; 3° La voie du salut, vi-vii. — Il prédit l'invasion de Salmanasar, i, 6-8; IV Reg., xvii, 4-6; celle de Sennachérib, i, 9-16; IV Reg., xviii, 13; la destruction de Jérusalem, iii, 12; vii, 13; la captivité de Babylone, iv, 10, et le retour, iv, 1-8; vii, 11; l'établissement du royaume messianique, iv, 8, et la gloire de Bethléem, v, 2.

1° Dans le premier discours, i-ii, Michée annonce le châtiement des péchés d'Israël, i, 2-3, la ruine de Samarie, 6-7; la dévastation de Juda et la transportation de ses habitants, 8-16, à cause des violences des grands, ii, 4-11. Dieu traitera cependant avec bonté les restes de son peuple, 12-13.

2° Dans le second discours, iii-v, le prophète s'étend plus longuement, iii, sur les péchés des princes, des faux prophètes, des juges iniques et des mauvais prêtres, et il leur prédit la ruine de Sion et du temple; mais il s'étend surtout sur la promesse du rétablissement d'Israël, *in novissimo die-rum*, iv, 1; elle n'occupait que deux versets dans le premier discours, ii, 12-13; elle remplit ici les deux chapitres iv et v. Michée annonce la conversion des Gentils, la naissance du Messie à Bethléem, v, 2, Math., ii, 6; Joa., vii, 42, et le triomphe du peuple de Dieu. Voici la traduction de la prophétie sur Bethléem, d'après l'hébreu, v, 2-5 :

Et toi, Bethléem Ephrata,

Quoique trop petite pour compter entre les mille de Juda,
C'est de toi que pour moi sortira

Celui qui doit être le maître en Israël,

Dont l'origine est antique,

Des jours les plus anciens.

Aussi les livres-t-il jusqu'au temps où enfanta celle qui doit enfanter.

Jusqu'à ce que le reste de ses frères retourne avec les enfants d'Israël; il se tiendra ferme et il gouvernera avec la force de Jéhovah. Dans la gloire du nom de Jéhovah, son Dieu. [la terre,
Et ils reviendront [les captifs] et il sera grand jusqu'aux extrémités de Et ils
il sera la paix.

« Il est certain, dit avec raison Calmet, qu'on ne peut nommer aucun libérateur d'Israël, depuis la captivité de Babylone, à qui tous les caractères marqués ici conviennent à la lettre, si ce n'est Jésus-Christ, vrai Messie, chef, dominateur, prince et libérateur d'Israël. »

S. Matthieu, II, 6, paraît rapporter une partie de ce passage d'une manière contraire au véritable texte. *Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda*, dit Michée. *Nequaquam minima es in principibus Juda*, lisons-nous dans l'Évangile. Le sens de la prophétie n'est nullement modifié sous cette dernière forme. Dans l'Ancien Testament, il s'agit directement de la grandeur matérielle de Bethléem, et indirectement de sa grandeur morale; c'est l'inverse dans le Nouveau Testament, mais le fond de la pensée est le même. Quant à la diversité de la forme, S. Jérôme l'a expliquée en disant que l'évangéliste avait reproduit en historien les paroles des scribes, telles qu'ils les avaient prononcées (1), mais il est plus vraisemblable que S. Matthieu n'a pas eu l'intention de rapporter les termes mêmes de Michée et qu'il s'est contenté d'en donner le sens.

3^e Le troisième discours, VI-VII, est un dialogue entre Dieu et son peuple; il dépeint d'une manière dramatique quelle a été l'ingratitude de ce dernier. Le prophète, VI, 1-2, annonce la discussion; 3-5, Dieu rappelle à Israël les bienfaits dont il l'a comblé; 6-7, le peuple, ne pouvant nier son infidélité, demande comment il pourra désarmer la colère divine; 8, Michée lui montre la voie du salut et lui répond que c'est en faisant le bien; 9-16, malheur aux enfants de

(1) « Quod testimonium nec Hebraico nec Septuaginta interpretibus continere, ne quoque tacente, perspicuum est, et arbitror, Matthæum volentem arguere scribarum et sacerdotum, erga divinæ Scripturæ lectionem, negligentiam, sic etiam possuisse ut ab eis dictum est. » S. Jérôme, *In Mich.*, l. II, c. V, t. XXV, col. 1497.

Jacob s'ils continuent à vivre dans l'injustice, le châtiement sera terrible! Après avoir proféré cette menace, que le Seigneur l'a chargé de faire entendre en son nom à Juda, le prophète demande à Dieu pardon pour les coupables, VII, 1-44. Dieu se laisse toucher, il promet de renouveler les merveilles d'autrefois, 45-47, et Michée termine en le remerciant de sa bonté et de sa miséricorde, 48-20.

ARTICLE VI.

Nahum.

Vie, époque, style de Nahum. — Analyse de sa prophétie.

1096. — Vie, époque de Nahum.

Nahum (consolation ou celui qui console), le septième des petits prophètes, était originaire d'Elqôsch, petit village de Galilée (1). Il prophétisa contre Ninive, avec une telle vivacité de couleurs, que plusieurs critiques ont cru qu'il avait vu de ses yeux la capitale de l'Assyrie, ce qui est néanmoins fort peu probable. Il vivait en Palestine, et il écrivait après la ruine du royaume des dix tribus et l'invasion de Sennachérib. La date de son livre, qui a été contestée jusque dans ces derniers temps, nous est maintenant donnée d'une manière certaine par les documents assyriens. Il fut rédigé peu après la ruine de la ville de No Amou, c'est-à-dire Thèbes, appelée dans la Vulgate Alexandrie (2), III, 8; or cet événement eut lieu vers l'an 665 av. J.-C.

(1) « Quidam putant Helkesæum patrem esse Nahum et secundum Hebræam traditionem etiam ipsum prophetam fuisse, cum Helkesæi usque hodie in Galilæa viculus sit, parvus quidem et vix minus veterum ædificiorum indicans vestigia, sed famæ notus Judæis et mihi quoque a circumducento monstratus. » S. Jérôme, *In Nahum, Prolog.*, t. XXV, col. 1232. Cf. Nestle, *Wo ist der Geburtsort des Propheten Nahum zu suchen?* *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. I, 1878, p. 222-225.

(2) S. Jérôme ignorant quelle ville désignait No Amou, crut qu'il s'agissait, non pas d'Alexandrie, qui n'existait pas du temps de Nahum, mais d'une ville qui aurait Heiri antérieurement à la même place, *In Is.*, XVIII, éd. Paris, 1704, t. III, col. 125. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 239-242.

* 1097. — Style de Nahum.

Nahum avait une imagination vive et riche (1); son style, malgré quelques emprunts aux écrivains antérieurs (2), se distingue par son originalité; il est remarquable par sa pureté et sa clarté; le parallélisme en est très régulier (3).

1098. — Analyse de la prophétie de Nahum.

1° La prophétie de Nahum porte le titre de *Masâ, onus*, comme les prophéties d'Isaïe contre les nations étrangères, n° 936. Elle annonce la ruine de Ninive et de la puissance assyrienne, qui non seulement avait anéanti Samarie, II, 2, mais avait aussi profondément abaissé Juda, I, 9, 11, 12. Elle est alors dans tout l'éclat de sa gloire, I, 12; II, 11-12; III, 9; mais à cause de ses péchés, III, 1, 4, elle périra, I, 13; II, 10; III, 7.

2° Nahum divise son oracle en trois parties, I, 4-14; I, 15-II; III. La première fait connaître le jugement que Dieu a prononcé contre la capitale de l'Assyrie; la seconde, la prise, le pillage et la destruction de cette ville; la troisième, ses

(1) « Ex omnibus minoribus prophetis, dit Lowth, *De sacra poesi Hebræorum*, nemo videtur æquare sublimitatem, ardorem et audacem spiritum Nahumi. » Præl. XXI, éd. 1763, p. 281.

(2) Cf. Nah., I, 3 et Ex., XX, 5; XXXIV, 6. Num., XIV, 18; Nah., I, 7 et Ps. XXXIV (Vulg. XXXIII), 9; Nah., I, 4 et Is., I, 2; XXXIII, 9; Nah., II, 2 (H., 1) et Is., LII, 1-7; Nah., II, 19 (H., II, 1) et Is., XXII, 5; XXIV, 1; XXI, 3; Joel, II, 6; Nah., III, 3 et Is., XLVII, 3, 9.

(3) « Tum vero non universam solum vaticinium suo ordine probe dispositam est, verum singula etiam orationis partes secundum sententiarum indolem et varietatem subtiliter pone atque artificiose numeris descriptis exhibentur; quo in genere primi polissimum capitis priores duæ partes egregium præbent exemplum. Utraque enim quinque versibus absolvitur; prima autem strophæ, qua tremenda Domini iudicium exsequenti species admiratur, bipartita deinceps habet versuum membra, duobus vel tribus quatuorve versibus certo quodam ordine composita; altera autem strophæ, qua bonitatem Dei et clementiam addit, qua per hostium interitum eos redimit atque salvat, qui ei confidunt, longe diversam exhibet imaginem: nam, quasi effusus undarum cursus colibatur, alterum tantummodo enjusque versus membrum s. Sakeph partitum est, et numerus etiam verborum minor est excepto nono versu, qui ad priores particulas naturam vergit. » O. Strauss, *Nahumi de Nino vaticinium*, Berlin, 1853, p. LXXI-LXXII.

crimes et sa ruine irréparable. Cette prédiction a été si littéralement accomplie que jusqu'en l'année 1842, on a ignoré jusqu'à l'emplacement qu'avait occupé Ninive (4).

ARTICLE VIII.

Habacuc.

Vie, époque, style d'Habacuc. — Analyse de sa prophétie.

1099. — Vie, époque d'Habacuc.

Habacuc (2), le huitième des petits prophètes, était de la tribu de Lévi (3). Nous apprenons, par le livre de Daniel, que lorsque celui-ci fut jeté dans la fosse aux lions, Dieu se servit miraculeusement du ministère d'Habacuc pour nourrir son serviteur, respecté par les bêtes féroces (4). C'est tout ce que nous savons d'authentique sur sa personne. Sa prophétie n'est point datée, mais, d'après le contenu, nous voyons qu'elle est antérieure à l'invasion des Chaldéens en Palestine, I, 6. Cette invasion est annoncée comme prochaine, *in diebus vestris*, I, 5; c'est par conséquent entre l'an 650 et l'an 627 qu'a prophétisé Habacuc.

* 1100. — Style d'Habacuc.

Il a écrit dans une forme poétique très régulière. Sa prière,

(1) Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, 3^e éd., t. 1, p. 140-143. — Sur Nahum, voir *ibid.*, t. IV, p. 292.

(2) Le nom d'Habacuc est écrit très différemment par les auteurs anciens: Ambakoum, Ambakouk, Abbakoum, Abbakouk, par les Grecs; Habacuc, Abacuc, Ambacum, Ambacuc, par les Latins.

(3) On peut le conclure légitimement des derniers mots de sa prophétie, III, 19. Elle est adressée *hamantschok Uregimladi*, mots qu'on lit Ps. IV, VI; LIV; LV; LXXVI; LXXXVI (hébreu) avec le suffixe en moins; et qui signifient: « Au maître de chœur, avec accompagnement de son instrument à cordes. » Voir n° 666. Habacuc faisait donc partie des chœurs des prêtres ou des lévites qui chantaient dans le temple. La version syro-hébraïque, dans l'histoire de Bel et du dragon, dit formellement que Habacuc était de la tribu de Lévi. *Codex Chisiani*, tiré des Tétraples d'Origène.

(4) Dan., XIV, 32-38. Tout ce qui regarde cet épisode de la vie du prophète Habacuc a été recueilli par Delitzsch, *De Habacuci prophete vita atque ætate*, Leipzig, 1842, p. 23-47.

III, est une composition sans rivale pour la hardiesse de la conception, la sublimité de la pensée et la majesté de la diction. — L'authenticité de son livre est hors de contestation.

1101. — Analyse de la prophétie d'Habacuc.

La prophétie d'Habacuc se divise en deux parties. — 1^o La première, 1-11, est un dialogue entre Dieu et le prophète, annonçant le châtement de Juda par les Chaldéens, 1, et puis la ruine des Chaldéens eux-mêmes, II. Habacuc se plaint des succès des Juifs impies, I, 2-4. Le Seigneur lui répond qu'il va armer contre eux les Chaldéens. Ceux-ci, néanmoins, se rendront coupables à leur tour, parce qu'ils attribueront leur victoire, non à lui, mais à leurs idoles, 5-11. Le prophète intercède alors pour son peuple, afin que Dieu en ait pitié quand il l'aura châtié, 12-17. Dieu annonce que les Chaldéens périront; il prononce cinq fois *Væ* contre eux, II, à cause de leurs cinq principaux crimes: 1^o Leur insatiable ambition, 6-8; 2^o leur cupidité, 9-11; 3^o leur cruauté, 12-14; 4^o leur ivrognerie, 15-17, et 5^o leur idolâtrie, 18-20 (1). — La seconde partie, III, contient une prière d'Habacuc en faveur de Juda; il implore la miséricorde céleste, 2; il décrit la majesté de Dieu qui vient juger le monde, 3-15; il tremble d'abord devant lui, 16-17, mais le sentiment de la confiance l'emporte et il termine par des accents d'espérance et de joie, 18-19.

ARTICLE IX.

Sophonie.

Vie, époque, style. — Analyse de sa prophétie.

1102. — Vie, époque de Sophonie.

Sophonie, le neuvième des petits prophètes, descendait

(1) Ces cinq *væ* forment cinq strophes d'une symétrie remarquable. Elles se composent toutes de trois versets. Les quatre premières commencent par le mot *Væ, hœ, væ*, et se terminent par un verset commençant par *Væ, ki, quân*; le premier verset décrit le caractère du péché, le second développe la malédiction, le troisième la confirme. La cinquième strophe diffère des quatre premières dans sa forme: elle a un premier verset qui en forme l'introduction.

d'Ézéchiás, à la quatrième génération, I, 1. Ézéchiás n'est pas qualifié de roi, mais il y a tout lieu de penser qu'il s'agit bien du monarque sous lequel prophétisait Isaié, car les autres prophètes ne nomment jamais que leur père; si Sophonie remonte plus haut, cela ne peut être que pour arriver à un personnage historique célèbre (1). Il nous apprend lui-même qu'il vivait du temps de Josias, I, 1; c'était dans les commencements du règne de ce roi, puisque le culte de Baal était encore en honneur, I, 4-3; cf. IV Reg., XIII, 4-5; II Par., XXXIV, 3-8, et que Ninive était encore debout, II, 13 (2).

* 1103. — Style de Sophonie.

Le style de Sophonie est pur, facile, vif, mais il manque un peu d'originalité: il est plein de reminiscences et d'emprunts faits aux anciens prophètes (3).

1104. — Analyse de la prophétie de Sophonie.

La prophétie de Sophonie forme un tout suivi: les deux premiers chapitres annoncent le châtement; le troisième contient les promesses. En punition de son idolâtrie et des crimes des grands et du peuple, Juda sera désolé, I, 3-13. Le jour approche où la colère de Dieu livrera tous les coupables à la ruine, 14-18. Le ch. II est une exhortation à la pénitence, II, 1-3. Tous les voisins et les ennemis de Juda, Ninive elle-même, éprouveront la colère de Dieu, que les enfants de Jacob reviennent donc à Dieu, 4-15. La récompense de la conversion, ce sera la destruction de tous ceux qui ont fait du mal à Juda, le retour des captifs, l'extirpation du mal et

(1) C'est sans doute parce qu'il le croit descendant du roi Ézéchiás que S. Cyrille d'Alexandrie dit de lui: *generis haud ignobilis. In Sophoniam. Proœmium*, t. LXXI, col. 943.

(2) La date de la ruine de Ninive est incertaine; mais elle avait eu lieu peu après la fin du règne de Josias, vers 608 ou 607.

(3) Cf. Soph., I, 7, et Hab., II, 29; Joel, I, 15; III, 14; Is., XIII, 3; Soph., I, 13, et Am., V, 11; Soph., I, 14-15, et Joel, II, 1-2; Soph., I, 16, et Am., II, 2; Soph., I, 18, et Is., X, 23; XXVIII, 22; Soph., II, 8, 10, et Is., XVI, 8; Am., I, 13; Soph., II, 14, et Is., XIII, 21-22; XXXIV, 11; Soph., II, 15, et Is., XLVII, 8, 10; Soph., III, 10, et Is., XVIII, 1, 7; Soph., III, 14, et Is., XIII, 3; Soph., III, 19, et Mich., IV, 6-7.

une félicité durable. Le ton général de la fin du livre de Sophonie est messianique, quoique aucun trait ne se rapporte explicitement à la personne de Notre-Seigneur.

ARTICLE X.

Aggée.

Vie, époque, style. — Analyse de sa prophétie.

1105. — Vie, époque d'Aggée.

Avec Aggée, le dixième des petits prophètes, nous entrons dans une période de l'histoire du peuple de Dieu complètement différente de celle pendant laquelle avaient prophétisé ses prédécesseurs; nous sommes maintenant arrivés à l'époque qui suivit la captivité de Babylone. D'après le Talmud, Aggée était membre de la grande synagogue; d'après les Pères, il avait été captif en Chaldée, et en était revenu avec Zorobabel. Dieu lui donna pour mission de presser le peuple d'achever le second temple, 1, 2, 4; il y réussit, 1, 14; I Esd., v, 1; vi, 14; Josèphe, *Ant. jud.*, XI, iv. La reconstruction du temple avait été commencée sous le règne de Cyrus, en 535. L'hostilité des Samaritains avait fait suspendre les travaux sous le règne de Cambyse et du faux Smerdis. Ils furent repris, sur les instances d'Aggée et de Zacharie, après l'avènement de Darius, fils d'Hystaspe, en 520, et poussés avec vigueur. La dédicace du nouveau temple fut faite la sixième année de Darius, en 515.

* 1106. — Style d'Aggée.

Le style d'Aggée ne s'élève guère au-dessus de la prose; il y a cependant un certain rythme dans sa prophétie, 1, 6, 9, 10; II, 6, 8, 22, et il s'efforce d'y mettre du mouvement et de la vie par de fréquentes interrogations, 1, 4, 9; II, 4, 13, 14, 20. Il a quelques formules favorites qu'il répète souvent, 1, 2, 5, 7; II, 5; (trois fois *dicat Dominus*, et trois fois *confortare*; 1, 14; trois fois *spiritus*); 1, 11, etc. (1).

(1) Les noms d'Aggée et de Zacharie se lient en tête de plusieurs

1107. — Analyse de la prophétie d'Aggée.

La prophétie d'Aggée, malgré sa brièveté, renferme quatre oracles distincts et datés, 1, II, 1-10; 11-20; 21-24; ils ont tous le même objet et sont tous de la même année, la seconde de Darius, fils d'Hystaspe, 520 av. J.-C. Le premier temple avait été détruit en 588; il y avait encore des vieillards qui, dans leur jeunesse, avaient vu sa magnificence, II, 4.

1° Dans sa première prophétie, I, Aggée reproche au peuple son indifférence et sa négligence à relever le temple; il lui montre dans la sécheresse, qui a amené une disette, une punition de cette faute; il exhorte Zorobabel et Jésus, fils de Josédéc, le grand-prêtre, à reprendre les travaux, 2-11. Ses avis furent écoutés et l'œuvre reprise, 12-16.

2° La seconde prophétie, II, 1-10, faite vingt-trois jours après la première, célèbre la gloire du nouveau temple. C'est le passage le plus important de ce livre. En voici la traduction :

Le Seigneur des armées dit ceci :
Encore un peu, et j'ébranlerai le ciel, la terre, les mers et les
J'ébranlerai toutes les nations, [continents];
Et il viendra, le Désiré de toutes les nations,
Et je remplira cette maison [le temple] de gloire,
Dit le Seigneur des armées, II, 7-8.

Le Désiré de toutes les nations, c'est le Messie, cf. Gen., XLIX, 10, qui est né un peu plus de 500 ans après la prophétie d'Aggée (1). On a prétendu que cette prophétie ne s'était pas

psaumes, dans la Septante, CXXXVII, CXLV-CXLVIII; dans la Vulgate, CXI et CXLV; dans la version syriaque, CXXV; CXXVI; CXLV-CXLVIII. Les psaumes qui portent leur nom dans la Vulgate peuvent être leur source; cependant la réunion des deux noms pourrait indiquer plutôt qu'ils en avaient introduit l'usage dans la liturgie juive en les y adaptant. C'est peut-être là le sens du passage du Ps.-Epiphane : « Aggens... templi Hierosolymitani instauracionem prouidit; primus illic alleluia cecinit. » *De vitis prophetarum*, c. XX, t. XLIII, col. 411. — Les prophéties d'Aggée sont indiquées I Esd., v, 1; II, 14; Heb., XII, 25; cf. Agg., II, 7.

(1) Le texte hébreu porte : *Veniet desiderium omnium gentium*, mais la Vulgate rend bien le sens de la locution hébraïque, qui signifie que les désirs de toutes les nations sont comme concentrés dans le Messie, le quel est ainsi réellement le Désiré de tous. Cf. Suétone, *Vespasian.*, I. Il faut remarquer cependant que les Septante et les Pères grecs ont

accomplie, parce que Notre-Seigneur n'était pas entré dans le second temple, mais dans le troisième, reconstruit par Hérode. A cette difficulté on répond ordinairement qu'Hérode n'avait abattu qu'en partie celui de Zorobabel; cependant il est plus probable que le prophète entendait simplement parler du temple du vrai Dieu à Jérusalem, sans même distinguer entre le premier et le second. On applique la prophétie exclusivement au second temple à cause du γ , 10 : *Magna erit gloria domus istius novissima plus quam prima*. Si l'on traduit le texte original comme l'a fait la Vulgate, il y a une difficulté; elle disparaît, en traduisant autrement, comme on en a le droit à la suite des Septante : « La gloire postérieure de cette maison [le temple], sera plus grande que sa [gloire] première (1). » Le temple de Salomon, celui de Zorobabel et

entend ce passage non de la personne de Jésus-Christ, mais des Gentils convertis : « *Ventent electa omnium gentium...* Fuerunt enim innumer ex omni gente, insignes et electi, qui crederunt, et quasi splendida quædam anathemata, seu donaria in domum Dei congregati, et illi ita decus coniecitantes, eamque gloriosam et celebrem reddentes, a Christo vicissim glorificati sunt. » S. Cyrille d'Alex., *In Agg.*, c. XIII, t. LXVI, col. 1046-1047.

(1) *Magna erit gloria domus istius, novissima super primam.* « Aggée avait déjà parlé du temple présent comme identique avec celui qui était antérieur à la captivité : Quis in vobis est derelictus qui vidit domum istam, in gloria sua prima? et quid vos videtis hanc nunc? Il avait parlé de sa première gloire. Il dit maintenant, par contraste, que sa gloire postérieure sera plus grande que celle de son temps le plus glorieux. De cette manière, la question de savoir si le temple d'Hérode était un édifice matériellement différent de celui de Zorobabel est sans importance... [Du reste], un temple érigé 1800 ans après la ruine de celui-là, alors même que l'Antechrist viendrait maintenant et élèverait un temple à Jérusalem, ne pourrait être un accomplissement de cette prophétie. » Pusey, *The Minor Prophets*, 1875, p. 437. — S. Augustin donne une autre explication de ce passage d'Aggée : « *Hæc prophetia partim jam completa cernitur, partim speratur in fine complenda.* Movit enim cælitum, angelorum et siderum testimonio, quando incarnatus est Christus. Movit terram ingentium miraculo, de ipso Virginius partu. Movit mare et aridam, cum et in insulis et in orbe toto Christus annuntiator. Ha movent omnes gentes videmus ad fidem. Jam vero quod sequitur : *Et ventet desideratus cunctis gentibus, de novissimo ejus cæspedat adventu.* » *De Civ. Dei*, l. XVIII, c. XXXV, t. XVI, col. 393. Il développe plus longuement cette idée, c. XLVIII, col. 610 : « *Prophe-tiam Aggei, qua dixit majorem futuram gloriam domus Dei quam pri-*

d'Hérode, bâtis sur le même emplacement et sur un plan semblable, sont considérés comme le même édifice. La gloire que lui procurera le Messie par sa venue dépassera celle qu'il avait eue du temps de Salomon. — Le prophète remarque notamment que Notre-Seigneur y apportera la paix : *In loco isto dabo pacem*, II, 10, ce qui est un des traits les plus caractéristiques du régime messianique, Is., IX, 6.

3° Trois mois après la seconde prophétie, Aggée en fit une nouvelle, II, 11-20 (1). Le peuple avait repris les travaux du temple, Dieu lui annonce que la disette par laquelle il avait puni sa négligence touche à son terme, et qu'il va lui donner une abondante récolte.

4° La quatrième et dernière prophétie, II, 21-24, la plus courte de toutes, ent lieu le même jour que la troisième : c'est une promesse par laquelle Dieu s'engage à garder et à protéger Zorobabel, le représentant de la maison de David, au milieu de tous les bouleversements politiques qui vont ébranler le monde. Ces derniers mots nous font entrevoir le règne du Messie.

nium fuisset, non in reedificatione templi, sed in Ecclesia Christi esse completam.» S. Justin soutient la même opinion, *Dial. cum Tryph.*, mais elle n'est pas généralement adoptée.

(1) Dieu charge le prophète de demander aux prêtres une explication sur la loi : *Interroga sacerdotes legem*, II, 12. S. Jérôme commente longuement ces mots, *In Agg.*, l. XXV, col., 1406, et il conclut, col. 1407, par ces paroles dignes d'attention : « *Hæc proluxius posui, ut tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, sacerdotum esse officium novimus, seire legem Dei et respondere ad quæ fuerint interrogati. Nec simplicitatem et ciborum continentiam in magistro sufficere : nisi quod ipse facit, possit et alios erudire.* Certè qui responsuros puto : hoc eorum esse qui se ab adolescentia præparant ad docendum, frequenter autem judicio Domini, et populorum suffragio in sacerdotium simplices eliti : saltem illud habeant, ut postquam sacerdotes fuerint ordinati, discant legem Dei, et possint docere quod didicerint, et augere scientiam magis quam opes et non erubescant a laicis discere, qui novierit ea que ad officium pertinent sacerdotum : magisque noctes et dies in Scripturarum tractatu quam in ratiociniis et supputatione consumant.»